

TOUS À BORD !



La lettre pour
les professionnels
de la parentalité

~ Deux fois par an, cette lettre vous est destinée. Elle aborde les questions liées à l'accompagnement à la parentalité. Nos articles sont vos articles ! Ils parlent de vous, de vos projets, de vos savoir-faire pour accompagner les parents dans leur quotidien. N'hésitez pas à nous faire partager vos expériences. Bienvenue à bord et bonne lecture.

Dans le cadre du Schéma départemental des actions éducatives et des services aux familles « Naître, grandir et s'épanouir dans l'Ain », les institutions partenaires souhaitent développer la communication auprès des parents d'enfant(s) de 0 à 18 ans. La lettre « Tous à bord ! » est diffusée deux fois par an.



Dans ce numéro: faciliter les transitions.

Deux actions illustrent les aménagements possibles pour faciliter les transitions entre les structures petite enfance et la maternelle, et pour le passage en CP :

- A Montluel, l'Espace petite enfance permet de faire connaissance avec la maternelle avant la première rentrée à l'école ;
- A Oyonnax, la mallette des parents facilite la compréhension du CP et du primaire.

Sommaire

- ➔ Réussir l'entrée en maternelle grâce au réseau p.1
- ➔ L'école expliquée aux parents p.3
- ➔ Actus et adresses utiles p.5-6

pour joindre la rédaction
ou pour ajouter un destinataire
à notre mailing :
tousabordain@gmail.com



RÉUSSIR L'ENTRÉE EN MATERNELLE GRÂCE AU RÉSEAU

Lors de la première rentrée des classes, les parents sont souvent aussi émus que les enfants, partagés entre la joie, la fierté et une petite boule au creux du ventre. Parfois, ce sont des pleurs et des semaines de délicate adaptation à l'école. Des solutions existent pourtant pour faciliter le passage entre la crèche et l'école maternelle.

Adeline Rouillard, animatrice au Pôle petite enfance de Montluel, a mis en place une action passerelle avec l'école maternelle, le centre de loisirs, les enfants et leurs parents.

« Dès l'ouverture du Pôle petite enfance, une véritable dynamique de collaboration s'est mise en place autour de l'enfant, de la famille et des professionnels. Nous voulons **placer l'enfant au cœur de son parcours afin qu'il vive les transitions de façon douce, cohérente et sans rupture.**

Les premières passerelles se sont construites avec le centre de loisirs. Nous occupons les mêmes locaux et les plus grands du Pôle petite enfance viennent partager des temps de jeux avec les animateurs et les enfants du centre de loisirs (qui, eux, sont déjà scolarisés). Les professionnelles travaillent ensemble durant ces temps.

Nous avons cherché le même type de liens avec l'école, pour que **l'entrée en maternelle ne soit pas une rupture mais une étape**, qu'elle s'intègre progressivement dans le quotidien et l'histoire de l'enfant.

ÉTAPE 1 : AVANT D'ENTRER À L'ÉCOLE

Nous organisons des activités en commun, aussi bien à l'école que dans les locaux du Pôle petite enfance, et des sorties communes.

De janvier à fin juin, tous les mercredis matins, les enfants en dernière année d'accueil participent à des temps forts, durant cinq séances. Les enfants de la crèche, par groupe de 6 ou 8, sont intégrés à une classe de petite section de maternelle (20 à 25 enfants) lors de sa venue au Pôle petite enfance. Les élèves sont accompagnés des enseignantes, des ATSEM et des parents des enfants. Chaque séance a un thème : la musique, les arts visuels, le jardinage, l'alimentation... Il est choisi avec la classe, parfois avec un intervenant extérieur (musicien, diététicien, etc.)

Ces temps permettent aux enfants de la crèche et à leurs parents de rencontrer les professionnels de l'école et les animateurs du centre de loisirs et bien sûr de côtoyer les enfants de petite section. Tout le monde apprend à se connaître et la confiance s'installe.



Les familles peuvent proposer des activités ou accompagner les sorties. Au début, les professionnelles avaient exprimé quelques réticences sur la participation des parents puis les expériences positives les ont vite levées !

ETAPE 2 : A LA DÉCOUVERTE DE L'ÉCOLE

Les futurs élèves de l'école Saint-Exupéry de Montluel effectuent des visites à l'école dès le mois de juin, pendant trois mardis. Ils peuvent ainsi découvrir les lieux et leur future salle de classe. L'accueil se fait hors temps scolaire afin que les enseignantes soient disponibles. Elles réaménagent la classe pour proposer des coins de jeux libres, des jeux sur table... Les enfants rencontrent successivement toutes les maitresses. Le goûter est pris sur place et les parents peuvent récupérer leur enfant à l'école.

Les réunions proposées aux familles sont organisées conjointement par l'école, le centre de loisirs et le Pôle petite enfance afin qu'il n'y ait pas de rupture de parcours et d'information. **Cette démarche de coéducation permet la construction d'un référentiel commun.** Nous constatons que plus les parents sont rassurés, plus les enfants le sont. **En tout cas, ils apprécient ces temps « passerelle » et les réclament.**

ETAPE 3 : LA RENTRÉE DES CLASSES

Depuis 2015, **les professionnelles du Pôle petite enfance sont présentes dans les classes de petite section de maternelle, aux côtés des maitresses et des ATSEM, pour les trois premiers jours** (ou un peu plus selon les besoins). Nous avons constaté, comme les enseignantes, que les enfants pleurent moins car ils retrouvent un adulte connu qui rassure. La séparation avec les parents est plus facile et l'adaptation est simplifiée. »

CARNET DE BORD DE L'ACTION

Structure porteuse : Pôle petite enfance géré par Léo Lagrange, école maternelle, centre de loisirs de Montluel

Projet : Passerelle entre les structures éducatives et de loisirs du territoire

Méthode : Participative, co-construction, co-éducation, mise en réseau

Objectif : Rendre les transitions douces, logiques et sans rupture entre les structures petite enfance et l'école

Déroulement : De janvier à juin (les mercredis + trois mardis) ; en septembre, rentrée scolaire en présence des référentes petite enfance.

Composition du groupe : 8 enfants non scolarisés intégrés à une classe de petite section sur des temps d'activité

Tarif : Gratuit

Coût du projet : Temps de travail des salariés + matériels, déplacements, spectacles et intervenants (3000€ environ) ; pour les 3 formations, 1200 € environ

Mots clefs : Transition, passerelle, co-éducation, implication des parents

Le temps de conception :

Un an pour le démarrage puis ajustement d'année en année

L'organisation :

Rencontres régulières entre partenaires professionnels et avec le public

Le dispositif de financement :

Reaap et fonds propres de la structure et de la coopérative de l'école

La communication :

Gazette, mails

L'évaluation :

Questionnaires aux familles, réunion bilan

Portage de l'action : avant chaque temps fort, une réunion préparatoire rassemble les professionnels. En mai, nous organisons une réunion pour faire le relais avec les enseignants sur chaque enfant, **avec une approche individualisée.**

Evaluation de l'action : un questionnaire est adressé aux familles chaque année et une réunion de bilan entre professionnels est organisée.

La communication : la gazette interne au Pôle petite enfance comprend un encart spécial sur ces temps passerelles et nous communiquons régulièrement par mail auprès des familles sur les actualités de la structure et sur les possibilités d'implications des parents.

Bilan : Les parents attendent vraiment ces temps passerelles en juin et les activités communes du mercredi. Ils s'impliquent dans la mesure de leurs disponibilités. Nous voyons également des effets très positifs chez les enfants, y compris ceux qui ont un peu plus de mal face à la séparation ou face à des adultes inconnus. Ce projet mérite donc d'être développé et pérennisé car sa plus-value pour les familles, les enfants et les professionnels n'est plus à prouver.

LA MALLETTE DES PARENTS

La Mallette des parents a été conçue par l'Éducation nationale pour aider les équipes éducatives à améliorer le dialogue entre l'école et les parents d'élèves, en les aidant à comprendre le système scolaire et à participer à la réussite scolaire de leurs enfants. La Mallette existe en deux versions, pour le CP et la 6^e, moments-clés de la scolarité.

Elle contient des outils pour organiser trois ateliers-débats avec les familles et une séance d'immersion en classe: fiches méthodologiques (trouver le ton et l'attitude juste pour les débats, organiser la journée «classe ouverte en activité »...), DVD sur l'apprentissage de la lecture pour lancer le premier débat, photos et dessins pour servir de support de discussion dans les deux autres débats.



Ces outils sont consultables sur le site <http://eduscol.education.fr>

“ On ne cherche pas à transformer les parents en enseignants-bis, simplement à les intéresser à la scolarité de leurs enfants. Le but est qu'ils s'impliquent dans les sorties scolaires, viennent aux réunions proposées, rencontrent les enseignants... ”

Pierre Genet, directeur

“ Se connaître, établir un lien de confiance et une coopération, c'est important. L'école doit porter un regard bienveillant sur l'enfant pour créer les conditions de sa réussite scolaire. ”

Les enseignantes

L'ÉCOLE EXPLIQUÉE AUX PARENTS



A droite, le directeur Pierre Genet, à ses côtés Mmes Barbeaux et Costarigot, enseignantes et trois parents d'élèves.

La mallette des parents est un dispositif de l'Éducation Nationale mis en place en CP dans des écoles primaires de l'Ain situées en zone d'éducation prioritaire. Elle s'organise autour de trois questions : comment aider mon enfant au CP, comment l'aider à être bien à l'école, comment apprendre à lire ?

L'école primaire de la Forge, à Oyonnax, utilise cette mallette et son équipe pédagogique nous en parle : Pierre Genet, directeur, Jessica Barbeaux, Marie Costarigot et Sandra Baccanelli, enseignantes en CP.

« En début d'année scolaire, nous sommes conviés à l'Inspection académique afin de nous présenter la mallette des parents. Nous sommes concernés car nous sommes en zone d'éducation prioritaire mais la démarche pourrait être reproduite dans toutes les écoles. Une seconde réunion permettra plus tard de faire le bilan de l'outil et de sa mise en œuvre. »

Concrètement, la mallette contient un dvd et un diaporama mais nous l'avons améliorée. On l'a complétée et personnalisée ! Par exemple, sur le thème « aider son enfant à apprendre à lire », nous avons **réalisé des vidéos dans nos classes, pendant des temps de lecture avec les enfants**, pour construire un support pédagogique attractif.

A la rentrée, nous présentons l'école et ses attendus aux parents. Nous les informons de l'utilisation de la mallette que nous avons rebaptisée « l'école ouverte aux parents », c'est plus parlant.

Plusieurs créneaux horaires leur sont proposés pour qu'ils viennent assister à la classe pendant un moment. On limite le nombre de parents présents en même temps ; ils s'installent au fond de la classe et ne doivent pas intervenir. Ils peuvent ainsi observer la façon dont travaille l'enseignante et la journée de classe des enfants. Ils sont souvent très étonnés **de la vie et de l'interactivité qu'il y a en classe**. Ils découvrent tout ce que l'on fait en dehors des devoirs, comment les enfants cheminent et ils comprennent mieux le sens des méthodes pratiquées.

Cette rencontre est vraiment bénéfique, elle permet de sortir des stéréotypes et de créer un lien de confiance entre les parents et les enseignants. Le fait qu'ils soient venus en classe facilite, pour certains, les rencontres ultérieures. Certains parents n'osaient pas rentrer dans l'école. En maternelle, les parents pouvaient encore accompagner leur enfant jusqu'à la classe ; ce n'est plus le cas en primaire et nous devons donc recréer un lien.

Suite à la visite en classe, les familles sont invitées à une rencontre pour en faire le bilan. On part de leurs questions (principalement autour de la lecture), on parle de leurs enfants. On leur explique également les méthodes d'apprentissage et, par exemple, de quelle façon on découvre un son, pour qu'ils

“ Les passerelles se font aussi grâce aux décroissements lors desquels les élèves de CP vont lire des histoires aux grands de maternelle. « On va lire aux petits » comme ils disent. »

Pierre Genet, directeur

CARNET DE BORD DE L'ACTION

Structure porteuse :

Ecole primaire de La Forge (Oyonnax) –
Education nationale

Projet : Mallette des parents

Méthode : rencontres débats parents d'élèves et enseignants pour présenter le fonctionnement de l'institution scolaire, immersion dans la classe.

Objectif : Renforcer le lien entre l'école et les parents d'élèves, décrypter le système éducatif, favoriser le suivi et la réussite scolaire des enfants

Déroulement : 3 rencontres (1 de rentrée, 1 de découverte de la classe, 1 pour échanger sur cette découverte).

Composition du groupe : Parents d'élèves

Tarif : Gratuit

Coût du projet : Mallette financée par l'Éducation Nationale + temps de préparation des enseignants

Mots clefs : école primaire, lien avec les parents, débat, échange, co-éducation

Le temps de conception :

3 heures de préparation par enseignant

L'organisation :

Coordination académique du dispositif

Le dispositif de financement :

Spécifique Mallette des parents

La communication :

Flyers, échanges directs avec les parents, rappel téléphonique

L'évaluation :

Échanges avec les parents

connaissent les erreurs à éviter à la maison. On utilise pour ça les supports vidéos et le diaporama de la mallette. Celles qui présentent leurs enfants « accrochent » beaucoup plus les parents et **favorisent leur participation**.

Une relance téléphonique est souvent utile pour décider les parents à venir à ce deuxième temps de rencontre.

En termes de partenariats, nous travaillons avec les centres sociaux qui accompagnent certains enfants et leurs familles dans le cadre du CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité). Un carnet de suivi entre les enseignants et les animateurs du CLAS est mis en place. On travaille aussi avec le PRE (programme de réussite éducative), l'enseignant joue le rôle de « repère » pour proposer à la famille cet accompagnement, en cas de besoin.

Nous envisageons de mettre en place l'an prochain des « cafés rencontres parents » animés par la psychologue scolaire. Les sujets abordés pourront être plus larges, pas seulement scolaires. Ils existent déjà en maternelle.

Cette démarche co-éducative est positive pour toutes les parties : les enfants, les parents et les enseignants. Nous avons le sentiment de faire équipe, chacun ayant compris son rôle et sa complémentarité pour le bien-être et la réussite des enfants. »

À VOTRE ÉCOUTE

L'enquête départementale réalisée l'an dernier auprès des parents a précisé leurs attentes vis-à-vis de l'école : ils souhaitent avoir plus d'information sur les apprentissages, les méthodes et la pédagogie, des rencontres avant la rentrée avec les enseignants, une visite de l'établissement avec leur enfant ; plus d'informations sur la vie de l'enfant à l'école.





APPEL À PROJET CLAS – 22 JUILLET

L'appel à projet pour les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité 2016-2017 (CLAS) est lancé. Les dossiers, téléchargeables sur le site de la CAF, doivent être retournés avant le 22 juillet. Pour être éligibles au financement, les projets Clas doivent développer de manière cumulative :

- un axe d'intervention auprès des enfants,
- un axe d'intervention auprès des parents et avec eux,
- un axe de concertation et de coordination avec l'école.

Renseignements auprès d'Alain Moncel, chargé d'appui et d'expertise à la Caf.

alain.moncel@cafbourg-en-b.cnafmail.fr
www.caf.fr

APPEL À CANDIDATURE SANTÉ DES ENFANTS

L'ARS Auvergne Rhône-Alpes lance en 2016 deux appels à candidatures complémentaires visant à améliorer la santé des enfants de 0-6 ans dans un objectif de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. Le public concerné est constitué des enfants de moins de 6 ans vivant dans les territoires prioritaires ainsi que indirectement toutes les personnes de leur entourage (parents et futurs parents, grands-parents, éducateurs, enseignants...).

Cahiers des charges de ces appels, dossier de candidature et liste des pièces justificatives à consulter sur le site de l'ARS :

www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr/Appels-a-candidatures.136594.o.html

FORMATIONS ET ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

Vous retrouvez le détail des formations proposées dans le cadre du SDAESF ainsi que les personnes à contacter pour toute question sur le lien suivant :

www.ain.gouv.fr/IMG/pdf/Plaquelette_2015-2016.pdf

Prochaine formation :

- mardi 21 et vendredi 24 juin 2016
Comprendre les pratiques addictives des adolescents.
Réalisée par la DDCS et l'ANPAA.

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

Il a été élaboré de manière partenariale entre les acteurs du SDAESF pour vous aider dans la méthodologie de projet d'accompagnement à la parentalité et dans le montage des projets. Il renseigne sur les dispositifs et les réponses institutionnelles existantes.

Disponible en ligne sur www.caf.fr/ma-caf/caf-de-l-ain/partenaires/parentalite

ENQUÊTE PARENTS

L'enquête départementale réalisée en 2015 auprès de 3 000 familles du département a été un succès, avec un taux de réponse de 50%. De plus, 60% d'entre elles ont estimé que cette enquête leur a permis d'exprimer leurs besoins de parents. Cette enquête doit nous permettre de développer des réponses départementales et locales encore plus adaptées. Le rapport sera consultable prochainement.

JOURNÉE DYS LE 8 OCTOBRE

A l'occasion de la journée nationale des « dys », l'association DFD 01 (Dyspraxie France Dys) organise des événements le

8 octobre.

Thème 2016 : les conséquences pour la famille de la présence d'un enfant en situation de handicap.

Programme bientôt disponible et inscriptions :

dfdo1@dyspraxies.fr
dfdo1.free.fr

SEMAINE MONDIALE DE L'ALLAITEMENT

Programme des manifestations organisées en octobre dans l'Ain sur le site du Conseil départemental.

www.ain.fr

LES INSTANTS SANTÉ JEUNES

L'année de leurs 16 ans, les jeunes relevant de la MSA peuvent bénéficier d'un bilan de santé gratuit auprès du médecin généraliste de leur choix. C'est l'occasion pour eux de parler de tabac, de contraception, de mal être, d'équilibre alimentaire ou de sommeil. Pour préparer cette consultation, ils peuvent consulter le site :

<http://isjeunes.msa.fr>

LES VACANCES DES 18-25 ANS

Pour favoriser le départ en vacances des jeunes de 18 à 25 ans, l'ANCV (agence nationale des chèques vacances) leur consacre un dispositif spécial, avec un site internet proposant toute l'année des séjours variés, adaptés à leurs envies et à leur budget. Sous certaines conditions, l'ANCV peut allouer une aide financière complémentaire.

Plus d'infos sur : www.depart1825.com

Vous souhaitez diffuser vos informations dans notre lettre? c'est possible.

Envoyez un mail à l'adresse tousabordain@gmail.com
Le comité de rédaction sélectionnera en fonction de la place et de la pertinence des infos.



VIE QUOTIDIENNE

PEDIATRIE SUR LE NET

Le site www.mpedia.fr a été créé par l'Association française de pédiatrie ambulatoire ; il est alimenté par plus de 120 spécialistes de la santé de l'enfant (et validé par un comité scientifique). À travers des articles, des vidéos et l'espace questions/réponses, les parents peuvent y trouver une aide précieuse sur la santé et le bien-être au quotidien des enfants de 0 à 11 ans.

➔ www.mpedia.fr

ETREPARENT.INFO

Sur ce site, de nombreuses vidéos destinées aux parents pourront être de bons supports pédagogiques pour les professionnels. Chaque film, de format court, répond à une interrogation simple. La démarche de réalisation laisse une grande part aux parents (leurs questions, leurs expériences), premiers concernés par les questions de parentalité.

➔ www.etreparent.info

ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS

L'EPE propose aux professionnels des formations, de l'analyse de la pratique, de l'animation de rencontres et de l'accompagnement à l'élaboration ou l'écriture de projets. Cela afin d'accompagner les savoir-faire et la mise en œuvre d'une démarche éducative auprès et avec les familles.

Tél. 04 74 22 79 17

9 bis rue Gabriel Vicaire

01000 Bourg-en-Bresse

et des antennes dans le département

➔ www.ecoledesparents.org

MAISON DES ADOLESCENTS

Elle a déménagé : elle vous accueille désormais au 12 Boulevard Victor Hugo à Bourg-en-Bresse.

Tél : 04 37 62 15 60

contact@maisondesadoso1.fr

➔ www.maisondesadoso1.fr

SCOLARITÉ ÉDUCATION

SOUFFRANCE, HARCELEMENT, DECRICHAGE SCOLAIRE

Premier centre spécialisé dans le traitement de la souffrance scolaire, le CRISS est destiné aux enfants et aux parents ainsi qu'aux professionnels de l'enfance et aux enseignants. Il propose des thérapies brèves, individuelles ou collectives, ou du coaching professionnel. Il s'occupe également de recherche et de formation et organise des conférences.

CRISS Centre de recherche sur l'interaction et la souffrance scolaire

40, rue Delandine, 69002 Lyon

Tél. 03 85 23 86 00

➔ www.souffrance-scolaire.com

ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Elles ont pour objet la défense des intérêts moraux et matériels communs aux parents d'élèves. Elles ne regroupent que des parents d'élèves, auxquels sont assimilées les personnes ayant la responsabilité légale d'un ou plusieurs élèves. Elles les représentent en participant aux conseils d'écoles, aux conseils d'administration des établissements scolaires et aux conseils de classe.

➔ www.fcpe.asso.fr

➔ peepbourgo1.monsite-orange.fr

MISSION LOCALE

Cette structure accueille, informe et accompagne vers la qualification et l'emploi les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

Tél. 04 74 45 35 37

5, ter avenue des Sports,

01000 Bourg-en-Bresse

➔ www.mljbourog.com/



RESSOURCES GÉNÉRALES

LE LIVRET DES PARENTS

Chaque année, 500 000 Français au moins deviennent parents pour la première fois, avec son lot de joies... et de questions. Pour les aider à trouver les réponses les mieux adaptées à leur situation, le Livret des Parents a été édité par le Ministère des familles et la Caisse nationale des allocations familiales. Il compile les informations essentielles pour les démarches et pour préparer sereinement l'arrivée d'un enfant.

Document téléchargeable sur www.caf.fr/ma-caf/caf-de-l-ain/actualites/annee/2016/nouveau-le-livret-des-parents



PROMOTION DE LA SANTÉ

La Mutualité française Rhône-Alpes propose des actions de prévention et promotion de la santé pour les parents et les professionnels de la petite enfance.

- Des repères pour bien grandir. L'objectif de cette action est de fournir des repères sur les rythmes de vie (sommeil, alimentation, activité physique, risques solaires, etc.) et de mobiliser les compétences parentales et éducatives.
- Naître et grandir dans un environnement sain. Cette action vise à sensibiliser les familles (femmes enceintes et jeunes enfants particulièrement) aux sources de pollution dans leur environnement quotidien.

Pour plus d'infos : a.faraut@mfra.fr

➔ www.rhonealpes.mutualite.fr

DU NEUF SUR MON-ENFANT.FR

Le site internet mon-enfant.fr s'est élargi aux questions de parentalité. Il compte désormais une rubrique « près de chez vous » (référencement des actions parentalité) et la rubrique « espace doc' » qui s'adresse aux professionnels (enrichissement des connaissances, évolution des pratiques, découverte d'outils...) ainsi qu'aux parents.

➔ www.mon-enfant.fr